

FAMILLES RURALES SPECTACLE DU 15 JUIN 2019

Samedi 15 juin à eu lieu le gala de danse des élèves du cours de modern jazz de Familles Rurales. De scènes en Seine, nous avons pu voyager dans les différents arrondissements parisiens.

Les 52 danseuses ont pu emmener les quelques 220 personnes dans les différentes ambiances parisiennes. Les inscriptions pour la rentrée de danse sont ouvertes. N'hésitez pas à nous contacter sur www.famillesrurales.org/le_bailleul



Horaires du secrétariat de Mairie, de l'état civil et de l'Agence Postale Communale

Cet été les horaires du secrétariat de Mairie, de l'état civil et de l'Agence Postale Communale restent inchangés. Toutefois, la municipalité a décidé de la fermeture du secrétariat et de l'Agence Postale Communale tous les samedis matins du 13 Juillet au 24 Août.

Une fermeture exceptionnelle du Secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale du 12 Août au 16 Août 2019.

Dates du prochain conseil municipal Mairie de Le Bailleul

9 Septembre 2019

Tous les habitants peuvent y assister

CONSEIL MUNICIPAL

Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont consultables en Mairie et sur le site de la Commune.

Dates à retenir Mairie de Le Bailleul

Dimanche 14 Juillet

Fête Nationale

Dimanche 22 Septembre

Journée Citoyenne

Agenda des Associations Bailleuloises

Généralisations Mouvement « Club d'Animation Bailleulois

Jeudi 25 Juillet

Bal

Salle Robert SALMON – 14 heures

Le Bailleul Sans Frontières

Dimanche 4 août

Loto

Salle Robert SALMON

Familles Rurales

Vendredi 13 Septembre

Cinéma

Salle Robert SALMON

Généralisations Mouvements « Club d'Animation Bailleulois

Jeudi 26 Septembre

Repas d'automne

Salle Robert SALMON

Dates des reprises des activités Des Associations

Gym Argance

Mercredi 11 Septembre

Reprise des cours

Familles Rurales

Mercredi 25 Septembre

Reprise du Modern Jazz

Mardi 10 Septembre

Reprise de la Couture

Jeudi 19 Septembre

Reprise de la Photo Numérique

Samedi 21 Septembre

Reprise du Scrapbooking

Généralisations Mouvement « Club d'Animation Bailleulois »

Mardi 17 Septembre

Reprise Jeux de Tarots



www.lebailleul.mairie72.fr

Juillet 2019
N°4

LE BAILLEUL'INFOS

Edito

MAIRIE DE LE BAILLEUL

Chères Bailleuloises, Chers Bailleulois,
Depuis cinq ans, j'ai le plaisir d'honorer la fonction de Maire et de questionner ce qu'elle signifie au quotidien, accompagné des membres du Conseil Municipal. Vous avez placé votre confiance en notre équipe, aussi nous appartient-il d'y répondre par la mise en place continue du projet municipal que vous avez choisi. Cela ne se fait pas toujours aussi aisément qu'on le pense. Il y a souvent des écueils administratifs, techniques chronophages dont on souhaiterait se passer. (Je pense notamment au projet de lotissement pour les seniors où à de nouvelles constructions pour accueillir de nouveaux habitants). Quoiqu'il en soit la fonction de Maire est passionnante et la Municipalité œuvre avec conviction pour mener à bien les engagements structurants pour l'avenir de tous les habitant.e.s.

Etre Maire, c'est devenir le référent de la commune, celui que l'on interpelle pour signaler un événement heureux ou soumettre des doléances. C'est entretenir la proximité et le lien.

Etre Maire, c'est assurer une gestion responsable des deniers publics. C'est anticiper et penser à ce que l'on souhaite en termes de développement urbain à l'horizon des prochaines années, c'est maintenir le bien vivre ensemble et la qualité de vie de toutes et tous.

Etre Maire c'est accepter de s'exposer aux regards, aux jugements, loin d'être toujours bienveillants.

Etre Maire c'est être à l'écoute, attentif aux demandes individuelles et considérer chacune d'entre elles en fonction de l'intérêt général.

Mon équipe et moi-même nous tenons à la disposition de tous les habitant.e.s du Bailleul lors des permanences ou de rendez-vous, mais aussi via le cahier de doléances ou le site internet de la commune.

Enfin, être Maire, c'est être acteur de la vie intercommunale, donner de la voix à notre commune pour favoriser son rayonnement et défendre ses intérêts.

A l'approche de l'été, la Municipalité vous propose un programme d'activités festif et de loisirs. Nous espérons vous y voir nombreux. Bonne nouvelle pour conclure l'année scolaire, il n'y aura pas de fermeture de classe à l'école du Bailleul où les élèves de maternelle et d'élémentaire seront accueillis dès septembre dans des conditions d'apprentissage favorables.

A l'occasion des examens de fin d'année, je souhaite à tous les jeunes bailleuloises et bailleulois le succès.

La canicule des derniers jours de juin doit également appeler à la vigilance et nous inciter à adopter les gestes élémentaires pour s'en protéger. Pensons à nos aînés, particulièrement vulnérables.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un bel été !

Très Cordialement,

Votre Maire, Éric DAVID

PLUiH

Nous connaissons aujourd'hui les grandes lignes du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitation.

Le PLUiH se construit dans le but de restreindre au maximum l'utilisation de terres agricoles pour l'extension de l'habitat. Les enveloppes constructibles seront ainsi réduites.

L'objectif à atteindre en terme de construction sur la commune de Le Bailleul est de 72 habitations nouvelles ou réhabilitations sur 12 ans. 30% de ces habitations devront être construites en enveloppe urbaine (soit 22 minimum), 70% en extension. La densité de l'habitat est fixée à 15 logements à l'hectare, ce qui représente, en extension, une superficie constructible de 3,4 hectares. Les dents creuses sont les terrains constructibles dans le périmètre urbain et feront l'objet d'un classement en terrain constructible ou en jardin.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie, en prenant rendez-vous au 02.43.45.82.78.

ACCUEIL DE LOISIRS

Au mois de Juillet, l'accueil de loisirs sera hébergé à l'école du Bailleul.

DATES : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.

☐ Horaires : du lundi au vendredi.

☐ Garderie de 7h30 à 9h et/ou de 17h30 à 18h30.

Journée de 9h à 17h30 avec le repas

Journée sans le repas de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

CANTINE ET GARDERIE

La vente des tickets se fait à l'unité uniquement pour les occasionnels. Les permanences sont assurées le mardi de 14 h 00 à 18 h 00 le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00

Aucune vente ne sera faite pendant les vacances scolaires. Le règlement se fera par chèque bancaire ou postal à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC ou en Numéraire.

Les repas seront facturés chaque fin de mois pour les permanents. Le paiement pourra se faire par Tipi, par Prélèvement, par Chèque ou en Numéraire à la Trésorerie de La Flèche

Le Tarif reste à 3,45 €

Forfait Garderie périscolaire:

- 20 €/ mois pour 1 enfant
- 25 €/ mois pour 2 enfants
- 30 €/ mois pour 3 enfants et plus

Hors Forfait Garderie : 1,15 € / séquence

GARDERIE MUNICIPALE

Mercredi

7 h 30 – 12 h 30

Tarif Unique : 6 €/séquence et par enfant

**ÉCOLE
REMISE DE LIVRE ET DIPLÔME
AUX ÉLÈVES DE CM2**

Le 25 juin, la Municipalité a remis des livres et des diplômes aux élèves de CM2 de l'école du Bailleul, en présence des enseignants et des parents d'élèves.

Bravo à toutes et tous et bonne continuité dans le secondaire !



RESTAURATION SCOLAIRE

Après le départ de Brigitte, notre cantinière, nous avons fait appel à Restauval. La Société qui emploie des cuisiniers confirmés et surtout se fournit auprès des commerçants de la commune et alentours pour avoir des produits locaux, frais et de qualité. Après plusieurs mois et quelques modifications, il en découle une cuisine appréciée des enfants et des parents qui sont venus tester.

ANNÉE SCOLAIRE

2019 / 2020

La Municipalité est heureuse d'annoncer le maintien des 6 classes à l'école primaire du Bailleul.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année en vous présentant à la Mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**CONCOURS DES MAISONS
FLEURIÉS 2019**

La Commune a organisé pour la 2^{ème} année consécutive, le concours des maisons fleuries. La remise des prix aux gagnants sera faite à l'occasion du 14 Juillet.

Merci aux habitante.e.s de contribuer au fleurissement de notre commune !

REPAS DES AÎNÉS

Le Dimanche 5 mai, la municipalité a rassemblé 102 convives pour le repas annuel des Aînés dans une ambiance animée de musique, chants et histoires. Alice RENOU et Roger MORICEAU, nos deux aînés présents ce dimanche ont reçu les hommages chaleureux de la salle et du Maire Éric DAVID.

ARGENT DE POCHE

La commune met en place une opération « Argent de Poche » pour l'été 2019.

Ouverte aux jeunes de la commune ayant entre 14 et 17 ans. Elle se déroule sur deux périodes :

- Du 15 au 19 Juillet 2019
- Du 19 au 23 Août 2019

Il s'agit de proposer aux jeunes de la commune, de participer à l'amélioration du cadre de vie, en effectuant pendant la période de vacances scolaires, des petits travaux de proximité, et de recevoir en contre partie une indemnisation de 15 € maximum par jour.

Pour tous renseignements ou inscriptions : 02.43.45.82.78.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

La Municipalité a pris un arrêté le 1^{er} Juin 2015 concernant l'usage des tondeuses et engins à moteur thermique ou électrique qui subroge à l'arrêté préfectoral.

En ce sens, « Article PREMIER : L'utilisation de tondeuses et autres engins de jardinage ou de travaux divers bruyants à moteur thermique ou électrique est AUTORISÉE

**les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 00
les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

Article 2 : L'utilisation de tondeuses et autres engins de jardinage ou de travaux divers bruyants à moteur thermique ou électrique est INTERDITE

les Dimanches et Jours Fériés. »

CONTRÔLE / VITESSE

Nous avons depuis peu signé une convention avec la ville de Sablé sur Sarthe pour l'utilisation des jumelles de contrôle/vitesse, ceci dans le but de sensibiliser régulièrement aux dangers de la vitesse dans le centre bourg.



Cela permet de renforcer la sécurité de tous et ainsi de limiter les risques d'accident.

Vos enfants sont nombreux le matin à déambuler dans nos rues pour se rendre au parking du stade pour prendre le car. Les risques d'accident sont plus nombreux en hiver.

Alors soyez prudent, la sécurité est l'affaire de tous !

Fête nationale
Dimanche 14 juillet 2019

Le Bailleul

À partir de 15 h 00, sur la Place de la Mairie

- Jeux

COURSE DES ENFANTS

À 17 h 00 Concert avec l'Harmonie La Bailleul - Villaines

COUPE-CISEAUX ET CASSÉ POTS

À partir de 19 h 00 Repas à la Salle Robert SALMON

Organisé par le Bar Tabac La Belle Etoile

13€ pour les adultes (1 Verre de Rosé Pomplémousse, Piémontaise, Jambon à la broche / moquette, Brie / Salade, Tarte aux pommes)

6€ pour les enfants (1 Verre d'oasis, Piémontaise, Rôti de porc / Chips, Tarte aux pommes, 1 surprise)

Inscription au 06.32.30.96.49

Retraite aux flambeaux

Feu d'artifice

JOURNÉE CITOYENNE

Dimanche 22 Septembre 2019



Au programme de cette nouvelle journée, rendez-vous à 9h pour le chantier participatif afin de rouvrir la roselière et le cheminement et offrir une beauté aux équipements en bois présents sur la zone humide de l'Aunay.

Vers 13h, arrêt des travaux pour un pique-nique partagé autour d'un verre de l'amitié offert par la commune. Reprise à 14h30 pour un rallye nature dans la zone humide sur le thème des petites bêtes.

Cette journée est un moment convivial, de partages et d'échanges autour de la découverte de la nature pour toute la famille.

**NE RESTONS PAS
PLANTÉS!**



Le désherbage : c'est l'affaire de tous